

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
05/03/2024  
Date d’Affichage  
06/03/2024  
\_\_\_\_\_

L’an deux mille vingt-quatre, le douze mars à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,  
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,  
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie  
VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE,  
Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Rénaud DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18  
Présents 15  
Votants 16

**OBJET :**

**Signature d’un avenant  
à la convention de  
partage de  
l’équipement de  
stockage pour la  
vidéoprotection**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération  
2023/44 du 26 septembre 2023 par lequel il avait été autorisé  
à signer une convention avec les communes d’Avelin,  
Cappelle-en-Pévèle, Mérignies et Pont-à-Marcq dans le cadre  
du partage d’un équipement de stockage pour la  
vidéoprotection, le projet étant mené conjointement par nos 5  
communes.

Or la commune de Camphin en Pévèle a souhaité pouvoir être  
intégrée au projet, et son intégration en amont des travaux  
permet d’anticiper sa participation au partage financier de  
l’équipement de stockage prévu.

Par conséquent, il convient d’établir un avenant à la  
convention afin d’intégrer la commune de Camphin en Pévèle.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à  
l’unanimité, décide de l’autoriser à signer cet avenant, ainsi  
que tout avenant ultérieur qui permettrait d’intégrer d’autres  
communes au niveau de cet équipement de stockage.

Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 12 mars 2024,

Le Maire,  
Michel DUPONT



Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS